

MANIFESTATION

3.000 délégués bretons revendiquent à Paris

« L'Ouest veut vivre ! » C'est par la vente (au prix de 1 F) d'un macaron portant cette mention que les syndicalistes de Bretagne et des pays de la Loire ont financé la « marche sur Paris » de trois mille délégués venus crier dans la capitale, le 8 avril, l'exigence d'une région qui dépérit lentement.

Organisée par la C.G.T. et la C.F.D.T., avec le concours de la F.E.N. et de l'U.N.E.F., cette manifestation avait reçu l'appui de certains syndicats agricoles et du C.A.B. (Comité d'Action pour la Bretagne) qui groupe les partis de gauche. Certaines organisations F.O. — en particulier l'U.D. des Côtes-du-Nord — participaient à l'action. L'opposition du responsable F.O. de Loire-Atlantique, l'anarcho-syndicaliste Hébert (grand soutien d'André Morice), ne parut pas nuire au succès du meeting et des débrayages qui, parallèlement à la « marche sur Paris », eurent lieu à Nantes comme dans un certain nombre de villes des neufs départements concernés.

Une région en proie à la récession

La situation économique de plus en plus difficile de la région de l'Ouest, situation qui a pour conséquence le chômage et un exode de sa population, a été mise en lumière au cours d'une récente conférence de presse tenue à Paris par la C.F.D.T.

Eloignée des sources de matières premières, cette région se trouve également défavorisée par la mise en place de la Communauté économique européenne qui a pour effet de concentrer davantage les activités économiques et le mouvement des affaires dans les vallées du Rhin et du Rhône. Dans le cadre de l'Europe « libérale » du Marché commun, cet handicap vaut pour la Bretagne, comme pour la Sicile — à moins qu'une planification à l'échelle européenne ne vienne stopper le déclin des régions « sous-développées ».

D'autre part, les départements de l'Ouest doivent faire vivre une population jeune (35 % d'habitants de moins de dix-neuf ans au 1^{er} janvier 1963, contre 32 % pour la France entière) et assurer la reconversion d'une partie de sa population agricole. On note 35 % d'agriculteurs pour les pays de la Loire et 42 % pour la Bretagne contre 20 % pour l'ensemble de la France, d'où une diminution moyenne de 24,5 % de la population active agricole qui, entre 1954 et 1962, a émigré vers les villes.

En outre, la C.F.D.T. incrimine l'incapacité de la bourgeoisie locale dont les cadres politiques « n'ont pas semblé vouloir activer l'industrialisation de peur de voir évoluer une couleur politique dans une région

jusqu'alors bien-pensante ».

Enfin, la situation s'est aggravée en raison de la transformation de la structure industrielle : concentration dans l'alimentation, crise de la construction navale, industrie dominante, et, plus récemment, difficultés d'autres industries : textiles, habillement, cuirs et peaux, appareils ménagers et électroniques.

La première conséquence est une diminution de la population active résultant de l'émigration vers des régions plus favorisées et un bas niveau de vie. De 1954 à 1962, la Bretagne a perdu 83.000 travailleurs des deux sexes, la Loire, 56.000 ; alors que, pour la même période couvrant l'intervalle entre deux recensements, la population active a augmenté de 0,6 % pour la France entière, elle a baissé pour la Bretagne de 7,6 % et pour les pays de la Loire de 6,1 %.

En ce qui concerne les salaires, l'abattement réel sur la région parisienne dépasse 40 %, alors que les abattements de zone officiels ne devaient pas dépasser, au moment le plus défavorable, 25 %. Et pourtant l'Ouest est réputé pour avoir le syndicalisme « le plus combatif de France » !...

Une autre conséquence dramatique est la progression du chômage qui résulte du fait qu'on a confondu « création numérique d'emplois » et développement économique en implantant ce que certaines pancartes appelaient, à Paris, le 8 avril, des « usines-pirates » : entreprises à main-d'œuvre féminine et à bas salaires fabriquant des biens de consommation dits modernes (habillements, appareils ménagers, etc.), aujourd'hui atteintes par la crise. Les résultats d'un tel « sous-développement » sont criants : 3.000 licenciements en un an en Loire-Atlantique, 900 depuis octobre dernier dans le Choletais, abaissement des horaires à moins de trente heures par semaine pour 3.000 travailleurs du textile et de la chaussure en Ille-et-Vilaine, 600 licenciements dans le Morbihan (1.000 autres amorcés), etc.

Nos Excellences constatent que le pays connaît actuellement une récession économique : ce n'est sans doute pas vrai pour toutes les branches et toutes les régions, cela est incontestable pour la Bretagne et les pays de la Loire.

Seule une planification démocratique...

On dira peut-être que les Bretons qui ne gagnent plus leur vie sur place n'ont qu'à émigrer vers des régions plus industrialisées, ce qu'une partie d'entre eux a déjà commencé à faire. M. Pompidou l'a d'ailleurs clairement laissé entendre dans une

intervention radio-télévisée. C'est faire bon marché des drames humains engendrés par une adaptation difficile dans des cités surpeuplées, de la crise du logement (si grave notamment dans la région parisienne), du ralentissement économique actuel qui rend plus difficile la recherche d'emplois par une main-d'œuvre souvent peu qualifiée.

Il ne s'agit pas de professer en la matière je ne sais quel provincialisme attardé. Il faut transformer les structures existantes pour permettre le plein emploi et un développement harmonieux des régions. La reconversion d'une main-d'œuvre agricole excédentaire — comme celle qui existe dans l'Ouest — est un problème essentiel.

Ainsi que le soulignait récemment le Comité régional Ouest pour les mutations professionnelles des agriculteurs (qui regroupe notamment des représentants du syndicalisme agricole et du syndicalisme ouvrier) : « Encourager la reconversion des agriculteurs sans prévoir en même temps des possibilités suffisantes de formation professionnelle et un taux parallèle d'emploi dans l'industrie et le commerce de l'Ouest, serait une attitude contradictoire et dangereuse pour la région. »

De leur côté, les responsables F.O. de la Bretagne et des pays de la Loire ont formulé les conditions d'un reclassement des travailleurs atteints par les conversions et les licenciements :

« Ce reclassement et l'extension de l'emploi dépendront :

— d'une politique de développement des activités existantes, d'implantations industrielles nouvelles.

« Cette industrialisation doit elle-même être soutenue par :

— une politique d'équipements collectifs aujourd'hui compromise par l'insuffisance des crédits ;

— une politique régionale doit être impulsée par la création d'une Caisse nationale d'investissements pour :

— provoquer le développement ;
— réanimer valablement les économies régionales ;
— assurer les conversions sans souffrances sociales. »

La C.F.D.T. insiste également sur le rôle primordial des investissements publics dans l'implantation d'industries de base nécessaires au développement du processus d'industrialisation :

« Seule une politique d'investissements publics permettrait de résoudre un problème de cette ampleur :

— création d'écoles et notamment de collèges de formation professionnelle et agricole ;

— équipements sanitaire et social en large développement ;

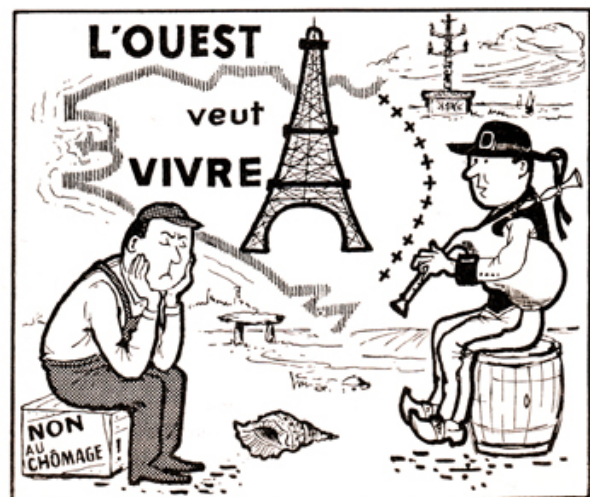
— construction d'au moins vingt-cinq mille logements par année ;

— aménagement des voies de communication, en particulier avec l'Est et sur la façade maritime ;

— initiatives publiques en matière de décentralisation ou de créations d'intérêt national permettant de créer des emplois dans des secteurs de base. »

On ne saurait, en effet, laisser à l'initiative privée le soin de promouvoir l'expansion régionale, une telle politique nécessite trop d'équipements non immédiatement rentables. La C.F.D.T. critique à ce sujet l'option du V^e Plan tendant à favoriser l'auto-financement, c'est-à-dire en l'état actuel des choses l'afflux des capitaux dans l'Est de la France. Les incitations de la puissance publique ne sauraient suffire, il n'y aura, cette année, en Bretagne, que 2.000 emplois nouveaux, alors que 18.000 par an, pendant huit ans, seraient nécessaires. Il faut que l'Etat et le secteur nationalisé procèdent eux-mêmes à des investissements.

Sans doute ceux-ci devraient être considérables, mais la C.F.D.T. fait remarquer qu'« au demeurant ils ne coûteraient pas plus cher que la déportation de la main-d'œuvre », déportation condamnée par les manifestants du 8 avril.



« ...La Bretagne : ça n'est pas seulement que du folklore !... »

Les syndicats remarquent également que le pays trouve bien de l'argent pour les dépenses militaires, qu'il s'agisse de faire la guerre d'Algérie ou de construire la force de frappe. C'est que toute politique de développement économique, toute planification impliquent certains choix essentiels. C'est ce qu'a souligné le P.S.U. quand il a publié son projet de contre-plan.

Les « marches sur Paris » des ouvriers du textile et des travailleurs de l'Ouest traduisent une prise de conscience. Seule une planification démocratique, permettant aux plus défavorisés, aux « oubliés de l'expansion », de faire entendre leur voix peut aboutir à une réanimation des régions et des branches industrielles en état de récession.

Maurice Combes.